

**APRIL**  
Société anonyme au capital de 16 361 654 €  
Siège social : 114 boulevard Marius Vivier Merle 69003 LYON  
377 994 553 R.C.S.Lyon

Lyon, le 28 mars 2013

*Communiqué*

### **ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DU 18 AVRIL 2013**

#### **MODALITES DE MISE A DISPOSITION DES DOCUMENTS PREPARATOIRES**

Les actionnaires de la société sont invités à participer à l'Assemblée Générale Mixte qui se tiendra le 18 avril 2013 à 11 heures au siège social : Immeuble Aprilium, 114 boulevard Marius Vivier-Merle – 69003 Lyon.

L'avis préalable comportant l'ordre du jour et les projets de résolutions a été publié au BALO du 13 mars 2013 et l'avis de convocation sera publié au BALO du 29 mars 2013 et dans un journal d'annonces légales, le Tout Lyon, le 30 mars 2013.

Les documents préparatoires à l'Assemblée énoncés par l'article R. 225-73-1 du Code de commerce sont mis en ligne sur le site internet de la société ([www.april.fr](http://www.april.fr)).

Les documents préparatoires à l'Assemblée seront également tenus à la disposition des actionnaires à compter de la convocation de l'assemblée. Ainsi, conformément aux dispositions réglementaires applicables :

- tout actionnaire nominatif peut, jusqu'au cinquième jour inclusivement avant l'Assemblée, demander à la société de lui envoyer les documents visés aux articles R.225-81 et R.225-83 du Code de commerce, le cas échéant à sa demande expresse par voie électronique. Pour les titulaires d'actions au porteur, l'exercice de ce droit est subordonné à la fourniture d'une attestation de participation dans les comptes de titres au porteur tenus par l'intermédiaire habilité ;
- tout actionnaire peut prendre connaissance des documents visés aux articles L. 225-115 et R.225-83 du code de commerce au siège de la société.